

# AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal**

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 18 OCTOBRE 2023, À 18 H 30

### PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-151

**PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'USAGE I.2 "INDUSTRIE MOYENNE" (ENTREPÔT INTÉRIEUR) AINSI QUE DES DÉROGATIONS VISANT LES AIRES DE STATIONNEMENT ET DE CHARGEMENT POUR UN BÂTIMENT SITUÉ AU 3625, 36E AVENUE, SUR LE LOT PROJETÉ NUMÉRO 1 505 645 DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 3 octobre 2023, le premier projet de résolution sur le projet particulier numéro PP-151, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mercredi 18 octobre 2023 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

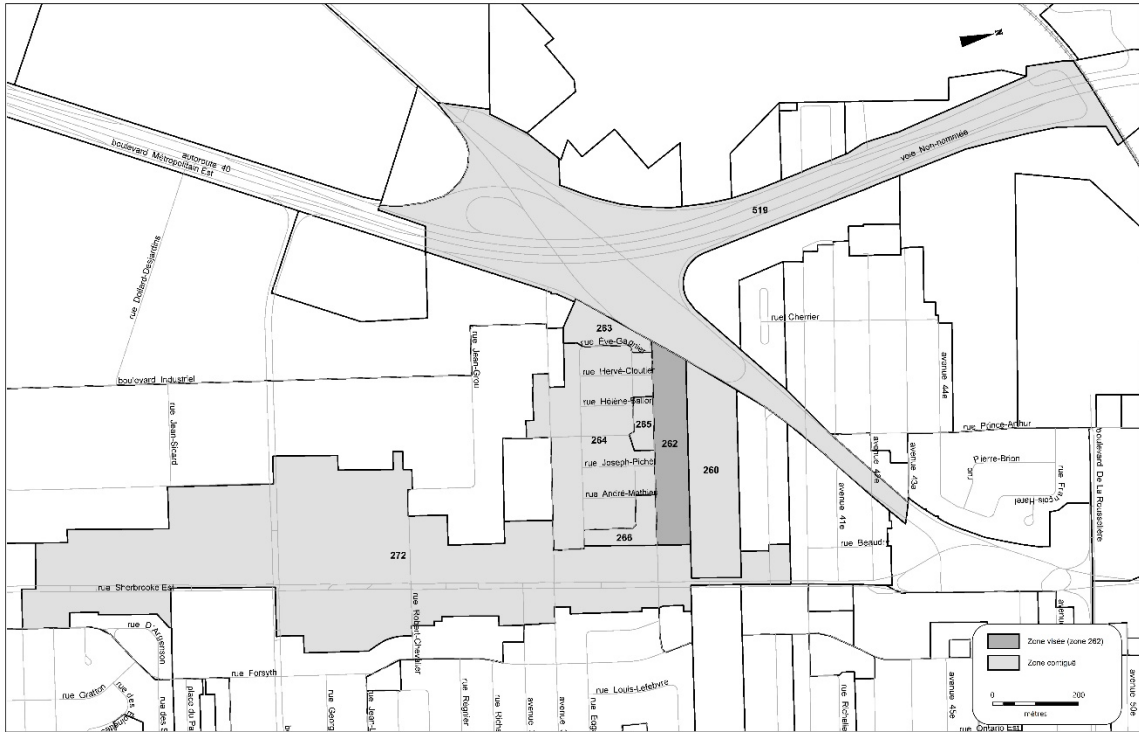
QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise l'agrandissement d'un bâtiment et l'aménagement d'un terrain à des fins de la classe d'usage I.2 « industrie moyenne » (entrepôt intérieur).

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone numéro 262. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës numéro 260, 263, 264, 265, 266, 272 et 519, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.

Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 10 octobre 2023

Le secrétaire d'arrondissement  
Joseph Araj